

étude pré-opérationnelle sur le SIV de Charente-Maritime

Après la mise en service du titre unique « pass'partout 17 », le Syndicat Mixte Communauté Tarifaire de Charente-Maritime souhaite mettre en place un SIV intermodal qui doit permettre de recueillir et d'intégrer, de façon simple, sécurisée et dynamique, les données provenant des différents acteurs du transport et d'autres secteurs qui lui sont liés (touristiques et culturels).

Le système doit fournir pour toute requête, une information globale, intégrant les correspondances sur l'ensemble des réseaux, et accessible aussi bien aux usagers qu'aux agents commerciaux par le biais des différents médias. Le SIV constituera un outil de développement des déplacements intermodaux utilisable pour l'ensemble des transports publics de Charente-Maritime.

Le partenariat est déjà bien établi sur le plan institutionnel et l'expérimentation regroupera plusieurs exploitants de transport (SEMAS, RTCR, OCECARS, Citram Littoral, Citram Poitou Charentes et la SNCF). Par la suite, les exploitants des réseaux urbains des Pays Royannais et Rochefortais seront bien évidemment intégrés au système.)

L'expérimentation couvrira dans un premier temps une zone géographique restreinte qui sera la même que la zone expérimentale de la billettique, ce qui correspond au périmètre de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, l'île de Ré, les lignes de cars La Rochelle – Rochefort, Rochefort Royan, Rochefort – Tonnay Charente – Saintes ainsi que les axes SNCF La Rochelle – Rochefort – Saintes – Royan et La Rochelle – Surgères.

Au niveau institutionnel, le partenariat est composé des Autorité Organisatrices concernées ; le Conseil Général, les CDA de La Rochelle, du Pays Royannais, du Pays Rochefortais ainsi que le SITU de Saintes.

L'information ne couvrira que les lignes commerciales. C'est à dire que les lignes purement scolaires ne seront pas intégrées dans le système d'information voyageur.

La réalisation de la pré-étude opérationnelle (cahier des charges) a été prévue sur une durée de 5 mois et a été réalisée par la société MT3. Elle s'est terminée en décembre 2003. Actuellement la consultation, en vue de réaliser le service, est en cours. Il est prévu une phase d'évaluation et de s'appuyer sur les éléments fournis par le projet de VOX POPULI.